

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 139 (1994)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Une publication sur le rôle de la Suisse en Corée  
**Autor:** Testaz, Grégoire  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-345488>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une publication sur le rôle de la Suisse en Corée

Présentation par le capitaine Grégoire Testaz

En 1982, André Kaspi<sup>1</sup>, publiait dans *L'Histoire* un article intitulé «L'Europe a-t-elle été sauvée par la guerre de Corée?». Se basant sur les plus récentes publications d'archives d'alors, l'auteur, malgré quelques prudentes nuances, répondait affirmativement à la question. Aujourd'hui, avec rigueur et modestie, les auteurs de cet ouvrage collectif<sup>2</sup> démontrent qu'en fait, les divers organes de contrôle et de surveillance de l'armistice de 1953 ont contribué, tout au long de ces quarante années, à préserver la paix sur une fragile ligne de cessez-le-feu, ceci dans un climat de guerre froide mondiale.

La plupart des communications font l'historique de la présence des «neutres» (Polonais, Suédois, Suisses, Tchécoslovaques) sur le 38<sup>e</sup> parallèle, mettant l'accent sur les dix dernières années, au cours desquelles les incidents n'ont pas manqué, mais également sur les perspectives d'une réunification des deux Corées (R. Stalder, «Die koreanische Wiedervereinigung»).

Dans deux articles, T. Bucheli et B. Sandoz, un diplomate suisse qui remplit la fonction de chef de Délégation<sup>3</sup>, illustrent les difficultés qu'il a fallu vaincre, tant dans l'opinion internationale que sur place, pour faire admettre et rendre crédible la présence suisse au sein des institutions mises en place pour le contrôle et le maintien de l'armistice. De plus en plus limitée et contestée, la NNSC est demeurée une plate-forme utile d'observation et d'échange, fonctionnant même dans des situations très défavorables.

Notre «major général» Sandoz dresse un bilan objectif du fonctionnement de la Délégation suisse dans le contexte des nouveaux blocages apparus récemment :

<sup>1</sup> 48/1982, pp. 100-103

<sup>2</sup> The Swiss Delegation to the Neutral Nations Supervisory Commission, 1953-1993 (Panmunjon). Edited and published by the Center for Asia-Pacific Studies, Kyung Hee University. Seoul, 1993. 448 pp.

<sup>3</sup> «Die neutrale Ueberwachungskommission und das politische Umfeld in Korea. Eine Kronik der Ereignisse. 1983-1993» et «La Délégation suisse dans la NNSC et son environnement géopolitique». Voir les trois articles de Bernard Sandoz dans la Revue Militaire Suisse, janvier, février et septembre 1992.

retrait de la Corée du Nord de l'accord de non-prolifération nucléaire, refus des inspections de l'Agence internationale de l'énergie atomique, reprise des manœuvres américano-coréennes «TEAM SPIRIT». Il qualifie la situation en parlant de «stabilité instable», concluant à la nécessité d'un élargissement du rôle de la NNSC.

A. Thalmann et M.G. Rusconi expliquent la tradition des bons offices offerts par la Suisse dans les actions de maintien de la paix, en Corée et ailleurs. A ceux qui critiquent le manque d'engagement de la Suisse en politique étrangère ou à ceux qui sont prêts à liquider une neutralité prétendument obsolète, ils rappellent, en ces temps de gesticulations onusiennes, le rôle éminent et crédible de notre pays dans des actions concrètes et discrètes.

Un architecte coréen, Y. Kwaak, propose de façon originale et pleine d'espoir un plan dit de «Peace City» à fonctions multiples, développées en plusieurs pôles, de part et d'autre de l'actuelle ligne d'armistice.

Des annexes intéressantes (liste des membres de la Délégation suisse, accord d'armistice, accord sur la réconciliation entre la Corée du Sud et du Nord de 1992) ajoutent encore à l'intérêt de cet ouvrage, malheureusement hors commerce.

Même dans l'ambiance d'après-guerre froide, la présence suisse dans la NNSC donne encore aujourd'hui l'espoir d'une paix durable qui réunira un peuple divisé par une guerre presque oubliée. Malheureusement, il est aussi vrai que le regain de tensions de ces derniers temps a fait s'éloigner cette perspective...

G. T.